

DEPARTEMENT

YONNE

COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres		
afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	27

Séance du 27 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 27 janvier à 20 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Maire.

Date de convocation

20 janvier 2023

Présents : Mme NAZE, M. KASPAR, Mme SIMON, M. ALLUIN, Mme ZEPPA, M. FERNANDÈS,

M. LOISEAU, Mme PELTIER, Mme HOURLIER, M. COCHARD, Mme LETIN, Mme AUTRET, M. BRIET, Mme RICHARDSON, M. PÉANNE, M. BOUREL, M. PARCINEAU, M. HERVÉ, Mme GOBET,

M. BURGUIÈRE, Mme BERTRAND, M. THOMAS, M. ANDRÉ, Mme LOPEZ.

Absents excusés : M. VERGNAUD (pouvoir à Mme NAZE), Mme ROLLOT (pouvoir à M. FERNANDÈS), M. BOULLEAUX, Mme SZEWZYK (pouvoir à M. THOMAS)

Absents : Mme EL HAOUCHI

Objet de la délibération

Désignation au sein des
commissions municipales

Secrétaire de séance : M. Fabrice LOISEAU, qui accepte, est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 03/02/2023

Reçu en préfecture le 03/02/2023

Publié le 06/02/2023

ID : 089-218904647-20230127-2023_002-DE



Il convient de remplacer M. AUBRY au sein des commissions municipales dont il était membre.

Elle précise que la composition des commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle, le remplacement des conseillers démissionnaires ne pouvant se faire que par un ou plusieurs membres de la même liste.

M. AUBRY siégeait au sein des commissions suivantes :

- Commission travaux, voirie, urbanisme
- Commission développement économique et écologique
- Commissions vie associative et animations
- Commission paritaire du marché

Mme la Maire précise enfin que la nomination au sein des commissions municipales se déroule au scrutin secret, sauf si l'assemblée décide à l'unanimité de procéder par un vote public (à main levée).

Après avoir recueilli les candidatures au remplacement de M. AUBRY au sein des commissions municipales dans lesquelles il siégeait,

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

DESIGNE par un vote public les membres de la liste « Ensemble faire vivre la démocratie » qui le remplaceront au sein des commissions pré citées

APPROUVE les nominations suivantes :

- Commission travaux, voirie, urbanisme – Pascal PARCINEAU
- Commission développement économique et écologique Agnès GOBET
- Commissions vie associative et animations – Fabrice LOISEAU
- Commission paritaire du marché – Agnès GOBET

Le Secrétaire

Fabrice LOISEAU

La Maire

Nadège M...

